



FORMATION NATIONALE DES TAXIS INDÉPENDANTS

SIÈGE : FORMATION FNTI 141 RUE BARABAN 69003 LYON

TÉLÉPHONE 04.28.38.44.44 - Site internet www.fnti-formation-taxi.com

Association loi 1901 -SIRET : 414 617 555 000 35 -N° déclaration d'activité : 826 905 736 69-Code NAF 8559A

NOTES

Espace réservé au Centre de Formation

.....
.....
.....
.....
.....
.....

IMPORTANT

- Dans le cas d'un financement par un ou plusieurs organismes, merci d'entamer les démarches au plus tôt.
- En cas d'annulation, veuillez adresser au plus tard 7 jours avant le début du stage, un courrier recommandé avec AR. Passé ce délai, l'adhésion et un chèque de caution seront encaissés.
- En cas d'abandon, en cours de stage, la FNTI facturera au prorata temporis.
- Selon le nombre de candidats inscrits, le centre se réserve le droit d'annuler la session ou raccourcir le stage ; Les sommes engagées seront restituées.
- Les inscriptions se font par ordre de réception des dossiers.
- Un contrat de formation est délivré en début de stage.

FICHE D'INSCRIPTION A LA FORMATION TAXI DE L'YONNE (89) 1^{ère} SESSION 2025

À RETOURNER À L'ADRESSE CI-DESSUS

LIEU DE STAGE : AUXERRE – Session de 2025 – Agrément n°21-001

CANDIDAT

Nom* : Prénom :

Adresse* :

CP/Ville* :

Téléphone* :

Mail* :

FINANCEMENTS*

CPF (clôture des inscriptions 17 jours avant le début de la formation)

N° de dossier :

France Travail / Pôle emploi (clôture des inscriptions 15 jours avant le début de la formation)

N° d'identifiant :

Transition pro (votre demande doit être effectuée 3 mois avant le début de la formation)

N° de dossier :

OPCO (accord de financement à retourner avant l'entrée en formation)

Financement personnel / entreprise

Si la formation et/ou les frais d'adhésion sont financés par l'employeur

Nom de l'entreprise* :

Adresse de l'entreprise* :

Siret* :

Téléphone* :

Mail* :

FORMATION INITIALE C.C.P.C.T

Préparation aux épreuves théoriques de portée générale

Durée 105 heures en salle

Du 6 au 24 JANVIER 2025

Préparation aux épreuves pratiques

Durée 10h / 1 jour ½ - entre le 27/01 et le 28/02 2025

COÛT TOTAL DE LA FORMATION : 1725 €

Fait à le

Signature

PIECES À JOINDRE*

- Un chèque de 130€ pour l'adhésion obligatoire.
- Un chèque de 1725€ pour la totalité des frais de formation dans le cadre d'un financement personnel ou entreprise. Paiement en 3 fois possible.
OU
- Trois chèques de caution de 575€ obligatoires si la formation est financée par un organisme. (CPF, France travail, OPCO etc.)
Encaissés en fin de formation si aucun financement n'a été mis en place.
Chèques détruits après facturation.



L'INSCRIPTION EST DÉFINITIVE QU'APRÈS RÉCEPTION DE TOUTES LES PIÈCES.

*champ obligatoire



FORMATION NATIONALE DES TAXIS INDÉPENDANTS

SIÈGE : FORMATION FNTI 141 RUE BARABAN 69003 LYON

TÉLÉPHONE 04.28.38.44.44 - Site internet www.fnti-formation-taxi.com

Association loi 1901 -SIRET : 414 617 555 000 35 -N° déclaration d'activité : 826 905 736 69-Code NAF 8559A

DEVIS STAGE DE FORMATION INITIALE TAXI DE DE L'YONNE (89)

1^{ère} SESSION 2025

Document à conserver

LIEU DE STAGE : AUXERRE – Session de 2025 – Agrément n°21-001

STAGIAIRE

Nom : Prénom :

MOTIF DE LA FORMATION

Préparation au Certificat de Capacité Professionnelle de Conducteur de Taxi (C.C.P.C.T)

Formation éligible au CPF

- Préparation aux épreuves théoriques de portée générale et locale

Du 6 au 24 JANVIER 2025

Durée 105 h – Coût 1575 €

- Préparation aux épreuves pratiques, conduite, repérage, étude du GPS et taximètre, relation client, construction de parcours, accompagnement touristique, facturation et paiement, sur Renault Capture à boîte automatique

Entre le 27/01 et le 28/02 2025

Durée 10h / 1 jour ½ - coût 150 €

COÛT TOTAL DE LA FORMATION : 1725 €

DATES DES EXAMENS

ÉPREUVES THÉORIQUES : **28 JANVIER 2025**

ÉPREUVES PRATIQUES : EN ATTENTE DES DATES

Montant : **1725 €** nets de taxe

Durée : **115 heures**

Coût horaire formation en salle : **105 h à 15 € / heure**

Coût horaire formation en voiture : **10 h à 15€ / heure**

Coût horaire total : **15 €**

Durée hebdomadaire : **35 heures**

Horaire : du lundi au vendredi

09h00-12h30 et 13h30-17h00

Organisme exonéré de TVA - Art 293 B du CGI

Fait à le

Signature

**FORMATION NATIONALE
DES TAXIS INDÉPENDANTS**

141 rue Baraban

69003 Lyon

Tél. : 04 28 38 44 44

Agrément 9601



FORMATION NATIONALE DES TAXIS INDÉPENDANTS

SIÈGE : FORMATION FNTI 141 RUE BARABAN 69003 LYON

TÉLÉPHONE 04.28.38.44.44 - Site internet www.fnti-formation-taxi.com

Association loi 1901 -SIRET : 414 617 555 000 35 -N° déclaration d'activité : 826 905 736 69-Code NAF 8559A

**BULLETIN D'ADHESION
À L'ASSOCIATION FNTI FORMATION**

N°ADHÉRENT FNTI (espace réservé au centre de formation) :

Montant de la cotisation : 130 €

À régler par chèque à l'ordre de FNTI Formation.

L'adhésion est **obligatoire** et doit être **réglée avant l'entrée en formation.**

Elle est **au nom du candidat** et donne droit à la **mise à disposition du véhicule lors de son premier passage à l'examen de conduite***.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tél : Mail :

Atteste par la présente adhérer à l'association FNTI Formation pour ma préparation à l'examen CCPCT.

Fait à le

Signature

*La facture sera réclamée par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat le jour de l'admission et sera adressée en début de formation par mail.



FORMATION NATIONALE DES TAXIS INDÉPENDANTS

SIÈGE : FORMATION FNTI 141 RUE BARABAN 69003 LYON

TÉLÉPHONE 04.28.38.44.44 - Site internet www.fnti-formation-taxi.com

Association loi 1901 -SIRET : 414 617 555 000 35 -N° déclaration d'activité : 826 905 736 69-Code NAF 8559A

N'oubliez pas de vous inscrire à l'examen obligatoire
sur le site de la
CHAMBRE DES METIERS ET DE L'ARTISANAT (CMA)

<https://www.examentaxivtc.fr>

Et de nous communiquer votre N° Dossier d'inscription ci-dessous :

.....

⚠ L'inscription à l'examen est PAYANTE, le règlement est à réaliser auprès de la
Chambre des Métiers et de l'Artisanat directement sur le site internet,
au plus tard un mois avant la date d'examen

(voir date devis)

⚠ + d'information sur le site de la chambre des métiers et de l'artisanat du
département